

Les "arbres fruitiers de jardin" reconnus en Label Rouge



Les arbres fruitiers de jardin sont reconnus en Label Rouge depuis le 29 mars 2022 : une garantie pour le consommateur d'un arbre fruitier de jardin de qualité supérieure en comparaison à un produit dit « standard ». Il valorise les espèces pommier, abricotier, cerisier, prunier, et poirier. Ce nouveau produit labellisé doit bénéficier de [la certification environnementale « Plante Bleue »](#) ou toute autre certification de deuxième niveau reconnue par le Ministère de l'agriculture : une première pour un Label Rouge !

Formé et préparé à produire au jardin

Chaque arbre fruitier de jardin Label Rouge est sélectionné sur pied en champ ou en conteneur, préparé avant d'être expédié. Il répond à des critères visuels exigeants : forme, hauteur et calibre spécifiques du tronc, nombre minimal de branches charpentières et/ou secondaires (suivant l'âge de l'arbre) assurant au client final un arbre formé à la fois prêt à planter et bien ramifié qui va ensuite pouvoir se développer harmonieusement.

Des variétés sélectionnées pour leurs fertilité et tolérance aux maladies

Chaque variété de pommier, abricotier, cerisier, prunier, et poirier est sélectionnée par une commission indépendante constituée d'experts de différentes catégories de professionnels (producteurs, journalistes spécialisés, techniciens, amateurs, distributeurs). Ces variétés ont démontré un réel intérêt pour le marché amateur, notamment leur tolérance aux maladies (entretien facilité), leur fertilité et la « non-alternance » pour une promesse de fruits.

Une démarche d'opérateurs contrôlée et respectueuse de l'environnement

Les producteurs doivent bénéficier de [**la certification « Plante Bleue »**](#) ou toute autre certification environnementale de deuxième niveau du Ministère de l'agriculture. Cette certification repose sur un cahier des charges visant à limiter les impacts environnementaux : gestion de l'irrigation, stratégie de fertilisation, protection des cultures, gestion des déchets, maîtrise de l'énergie, biodiversité et environnement, règles sociales et sociétales. Ces bonnes pratiques et la production en Label Rouge font l'objet d'un contrôle régulier par un organisme certificateur indépendant garantissant aux consommateurs la traçabilité, le respect des conditions de production et la qualité des produits Label Rouge. Cette reconnaissance s'ajoute aux 5 Label Rouge horticoles déjà existants : « Gazon de haute qualité », « Bulbes à fleurs de dahlias », « Plants de rosiers », « Sapin de Noël coupé », « Plants de géraniums ».

Données chiffrées (décembre 2020)

13

opérateurs adhérents à la section « Arbres fruitiers de jardin » Label Rouge
environ 15%

de la production annuelle d'arbres fruitiers de ces producteurs (objectif visé)

[**Consulter le cahier des charges sur la fiche du produit**](#)

Qu'est-ce que le Label Rouge ?

Le Label rouge (LR) est le signe de qualité français qui désigne des produits, qui par leurs conditions de production ou de fabrication, ont un niveau de qualité supérieur par rapport aux autres produits courants similaires.

[**Pour en savoir plus sur le Label Rouge**](#)

Source URL: <https://www.inao.gouv.fr/arbres-fruitiers-de-jardin-reconnus-label-rouge>

List of links present in page

1. <https://www.plantebleue.fr/>
2. <https://www.plantebleue.fr/>
3. <https://www.inao.gouv.fr/produit/arbres-fruitiers-de-jardin-20073>

4. <https://www.inao.gouv.fr/Label-Rouge>
5. <https://www.inao.gouv.fr/actualites/reconnaissance>